

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE

UN LIBRARY

MAR 27 1981



COLLECTION

Distr.
LIMITÉE
T/COM.10/L.300
23 mars 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNICATION DU CONGRES DES ETATS FEDERES DE MICRONESIE
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément à l'article 24 du règlement
intérieur du Conseil de tutelle)

Le 27 février 1981

Monsieur le Président du
Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une copie certifiée conforme de la résolution No 1-175 qui a été adoptée par la première législature du Congrès des Etats fédérés de Micronésie à sa troisième session extraordinaire (1981).

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Greffier principal du Congrès
des Etats fédérés de Micronésie,

(Signé) Sintaro K. EZRA

Pièces jointes

81-07877

/...

PREMIER CONGRES DES ETATS FEDERES DE MICRONESIE
TROISIEME SESSION EXTRAORDINAIRE (1981)

RESOLUTION No 1-175

RESOLUTION

Priant la Foreign Claims Settlement Commission des Etats-Unis d'Amérique, qui conserve tous les documents de la Commission micronésienne des réparations et tous les documents relatifs aux indemnisations allouées, de mettre ces documents à la disposition du Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie.

CONSIDERANT que le Micronesian Claims Act de 1971 a autorisé la constitution d'une Commission micronésienne des réparations sous le contrôle et la direction du Président de la Foreign Claims Settlement Commission et

CONSIDERANT que les réparations autorisées par cet instrument étaient d'une part celles réclamées par les habitants micronésiens du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique ayant subi des pertes de vies humaines ou des dommages aux personnes et aux biens résultant directement des hostilités entre les Gouvernements des Etats-Unis et du Japon qui se sont déroulées entre le 7 décembre 1941 et les différentes dates auxquelles les îles de la Micronésie ont été occupées par les forces armées des Etats-Unis; et, d'autre part, les réparations pour dommages subis après la guerre entre les dates de l'occupation des différentes îles par les forces armées des Etats-Unis et le 1er juillet 1951; et

CONSIDERANT que la Commission micronésienne des réparations s'est rendue dans les îles de la Micronésie, y a procédé à des auditions, y a reçu des témoignages et d'autres preuves, et a accordé de nombreuses réparations pour les dommages de guerre; et

CONSIDERANT qu'il reste de nombreuses demandes de réparation pour dommages de guerre non encore satisfaites par les Gouvernements des Etats-Unis et du Japon; et

CONSIDERANT que les dirigeants du Gouvernement micronésien sont actuellement parties à des négociations avec les Gouvernements des Etats-Unis et du Japon en vue de régler les réclamations non encore réglées; et

CONSIDERANT qu'il est nécessaire et approprié que les dirigeants du Gouvernement des Etats fédérés de Micronésie puissent disposer des documents relatifs à toute affaire jugée antérieurement par la Commission micronésienne des réparations,

La première législature du Congrès des Etats fédérés de Micronésie, à sa troisième session extraordinaire (1981), DECIDE de demander à la Foreign Claims Settlement Commission des Etats-Unis de mettre à la disposition des Etats fédérés de Micronésie tous les documents de la Commission micronésienne des réparations; et

DECIDE EN OUTRE que des copies certifiées conformes à la présente résolution seront communiquées au Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies; aux membres du Sénat américain dont les noms suivent : M. Warren Magnusson, John Glenn, Jesse Helms, Milton Young, Robert C. Byrd, Thadeus Stevens, Henry Jackson, Mark Hatfield, J. Bennett Johnston Jr., Daniel K. Inouye et Spark Matsunaga; aux membres de la Chambre des représentants désignés ci-après : M. Jamie Whitten, Silvio Conte, Sidney Yates, Joseph McDade, Clement Zablocki, William Broomfield, Lester Wolff, Tennyson Guyer, Morris Udall, Philip Burton, Donald Clausen, Robert Lagomarsino, Daniel Akaka, Cecil Heftel et Antonio B. Won Pat, M. Rodney Weiher et Ronald Cogswell, de l'Office of Management and Budget; Cecil D. Andrus, secrétaire à l'intérieur; James A. Joseph, secrétaire adjoint à l'intérieur Wallace O. Green, sous-secrétaire désigné pour les affaires territoriales et internationales; à M. Adrien P. Winkel, Haut Commissaire du Territoire sous tutelle des Iles du Pacifique; à Monsieur le Président des Etats fédérés de Micronésie; aux gouverneurs et aux membres du corps législatif des Etats; à Monsieur le Président de la Commission du statut politique futur et de la transition; à l'attaché de liaison de Washington auprès des Etats fédérés de Micronésie et au Président de la Foreign Claims Settlement Commission des Etats-Unis.

Adoptée le 19 janvier 1981.

Le Speaker,

(Signé) Bethwel HENRY

CERTIFIE CONFORME PAR : Le greffier principal,

(Signé) Sintaro K. EZRA
